



Règles de Vie et Fonctionnement de Mon Bonnet Rose - La Maison

Un projet associatif

Mon Bonnet Rose - La Maison est la 4^{ème} mission de l'Association **Mon Bonnet Rose**, loi 1901 et reconnue d'intérêt général. C'est avant tout une initiative citoyenne, qui vise à apporter une aide solidaire aux femmes touchées par un cancer.

Cette vocation **solidaire**, cet **esprit de partage**, **d'entraide** sont au cœur de Mon Bonnet Rose - La Maison. Le bon fonctionnement de la Maison et sa pérennité ne peuvent être assurés qu'à la condition que les bénéficiaires, proches, professionnels, intervenants et bénévoles respectent cette vocation.

Le public

Mon Bonnet Rose - La Maison accueille les femmes touchées par un cancer, pendant et après leurs traitements.

La confiance et bienveillance

La confiance, une des règles de base du fonctionnement et de l'organisation de Mon Bonnet Rose - La Maison. La bienveillance est requise.

L'accès au salon de papotage et la cuisine

Pour favoriser les rencontres et les échanges, nous proposons un accès libre au salon de papotage. Il convient à chacune de laisser propre le lieu et de participer aux achats de consommable (thé, café...), une tirelire est à disposition.

L'accès aux ateliers

Chaque mois, le planning du mois M+2 est publié sur le site Mon Bonnet Rose La Maison.

Les inscriptions peuvent se faire si vos crédits sont positifs selon chaque type :

- Crédit physique (crédit collectif)
- Crédit Détente (crédit individuel)
- Crédit Esthétique (crédit individuel)
- Crédit Atelier (crédit collectif)

Et se font en ligne sur le planning.

Une adhésion annuelle (25€) est obligatoire pour accéder à la Maison.

A l'entrée dans La Maison, nous vous offrons des crédits. Leur nombre est en fonction du stade de votre parcours.

Et l'inscription se fait sur rendez-vous afin de mieux vous connaître et constituer votre parcours de soins supports personnalisé.



Certaines activités, certains horaires seront prioritaires et stipulés sur le planning. Merci à chacune de respecter ces priorités. Lorsque des places sont encore disponibles à J-2, les priorités ne sont plus prises en compte.

Une priorité sera également positionnée sur certaines activités pour les femmes en début de traitement et/ou nouvellement inscrite à LA MAISON.

Indépendamment de la date de fin des traitements, Mon Bonnet Rose - La Maison évaluera les besoins en fonction des difficultés rencontrées et se réserve le droit d'appliquer des adaptations.

La durée d'accès aux activités et le nombre maximal d'activités par mois

Il convient à chaque bénéficiaire d'évaluer elle-même la durée de sa participation aux activités (en moyenne de 6 mois à 1 an) en fonction de ce qui lui semble nécessaire.

Mon Bonnet Rose - La Maison est un lieu ressource temporaire pendant et après le parcours de soins.

Certaines activités ont vocation à n'être suivies qu'une seule fois, sauf adaptation particulière.

Les ateliers organisés en session nécessitent un engagement à participer à l'ensemble des séances pour en acquérir les bienfaits et se réappropriier les méthodes. Le nombre de séances et le rythme étant précisés à l'inscription.

Effets personnels

Tout effet personnel doit être récupéré par son propriétaire à la fermeture journalière du lieu. Mon Bonnet Rose - La Maison décline toute responsabilité d'objets ou vêtements oubliés.

Prise de rendez-vous sur le planning

Pour chaque prise de rendez-vous sur le planning, vous vous engagez à honorer celui-ci. Vous recevrez un mail de confirmation ainsi qu'un rappel 12h avant le jour J.

L'annulation des rendez-vous

L'annulation des rendez-vous est obligatoire 24h sur le planning. Passer ce délai de 24h, le crédit attribué sera perdu.

Le coût infime de certaines activités ne doit pas diminuer l'implication ni l'engagement des Bénéficiaires.

Le non engagement des rendez-vous

Toute non présentation à un rendez-vous, le crédit attribué sera perdu.

L'adhésion

L'accès à Mon Bonnet Rose - La Maison est soumis à adhésion (25€)

La participation à certains ateliers et conférences est soumise à participation €.

L'adhésion est valable pour l'année glissante.

Les dons

L'association Mon Bonnet Rose, dont Mon Bonnet Rose - La Maison fait partie, ne vit que de l'aide généreuse de donateurs, mécènes ou entreprises. Les dons sont laissés à la libre discrétion de chacun/e. Les dons inférieurs à 10€ ne feront pas l'objet d'un reçu fiscal.



Le respect du lieu, du matériel et du temps attribué par les intervenants.

Mon Bonnet Rose - La Maison est financée par du mécénat de fondations, d'entreprises privées et des subventions publiques. De nombreux professionnels accordent aussi de leur temps bénévolement. Les ressources financières et matérielles sont limitées et précieuses, il est important de faire bon usage du lieu et du matériel mis à disposition.

Les horaires d'ouverture sont :

Lundi : 14h-17h

Mardi : 10h-12h / 14h-17h00

Mercredi : 10h-12h / 14h -17h

Jeudi : 10h-12h / 14h – 17h

Vendredi : 10h-12h /14h – 16h

Fermeture complète pendant 1 semaine durant les fêtes de fin d'année et certains ponts en cours d'année. Ces fermetures sont précisées dans notre planning en ligne.

La co-construction et évolution de Mon Bonnet Rose - La Maison

Mon Bonnet Rose - La Maison a été co-construite avec des femmes concernées par la maladie, à travers une enquête en ligne. Ce format participatif est un élément indispensable à l'évolution de Mon Bonnet Rose - La Maison en adéquation avec les besoins des Bénéficiaires.

Les Bénéficiaires sont donc vivement invitées à nous donner leurs retours, leurs idées et à contribuer à améliorer ensemble Mon Bonnet Rose - La Maison. Plusieurs fois par an, nous organisons une évaluation en ligne de Mon Bonnet Rose - La Maison. Ces retours sont importants pour valoriser nos actions auprès de nos financeurs ou pour s'améliorer.

Et après Mon Bonnet Rose - La Maison ?

Le jour où vous irez mieux et n'aurez plus besoin de venir à Mon Bonnet Rose - La Maison, nous apprécierons un mail de votre part pour nous prévenir.

Nous organisons durant l'année des événements dédiés aux bénéficiaires et ex bénéficiaires.

Nous vous invitons à continuer à soutenir notre association en renouvelant chaque année votre adhésion solidaire afin que d'autres femmes apprenant la maladie puissent elles aussi profiter de nos activités.

En vous remerciant

Toute l'équipe de Mon Bonnet Rose - La Maison

Pour toute question, s'adresser à la Directrice, Maureen Govart